

## A quoi sert l'hébergement temporaire ?

L'hébergement temporaire est d'abord conçu pour permettre ;

Aux personnes qui y font appel de pouvoir continuer à vivre chez elles et, pour ce faire, de pouvoir ponctuellement avoir recours à un hébergement de courte ou moyenne durée, en général d'une semaine minimum à trois mois maximum.

Aux proches des personnes âgées de pouvoir s'absenter en toute tranquillité et ponctuellement passer le relais à un établissement qui va accompagner la personne pendant une durée programmée.

## Quels sont les bienfaits de l'hébergement temporaire ?

### ► Pour le résident

L'hébergement temporaire lui permet d'améliorer la qualité de la vie en renouant avec une vie sociale et en participant aux activités de détente proposées par l'institution (lecture, chant, atelier mémoire, jeux ...). Il favorise l'autonomie et le bien être grâce à des activités adaptées, il permet de retarder la perte d'autonomie, il facilite le maintien au domicile, il évite les hospitalisations en urgence et prépare l'entrée en établissement lorsqu'elle s'impose.

### ► Pour l'accompagnant habituel

Il donne la possibilité de souffler, d'avoir plus de temps de repos et de loisirs. Il contribue à faciliter la vie à domicile de la personne âgée. Il soulage ainsi l'accompagnant car l'investissement physique et psychologique est tel, qu'il pourrait dans certaines hypothèses, mettre en péril sa propre santé.

### **EHPAD** **Résidence La Closeraie**

5 rue de Bretagne  
53350 Ballots

Tél : 02.43.06.65.76

[mr.ballots@wanadoo.fr](mailto:mr.ballots@wanadoo.fr)



1 place d'hébergement



1 place d'hébergement

### **EHPAD** **Résidence Les Marronniers**

18 rue des Martyrs  
53200 Château-Gontier

Tél : 02.43.09.34.30

[accueil-cpa@ch-hautanjou.fr](mailto:accueil-cpa@ch-hautanjou.fr)

### **EHPAD CPA Saint Joseph**

1 rue Lecercler  
53200 Château-Gontier

Tél : 02.43.09.34.00

[accueil-cpa@ch-hautanjou.fr](mailto:accueil-cpa@ch-hautanjou.fr)



1 place d'hébergement



1 place d'hébergement

### **EHPAD** **Résidence Bon Accueil**

4 rue du Bon Accueil  
53200 Chemazé

Tél : 02.43.70.21.70

[residence.bonaccueil-ehpad@orange.fr](mailto:residence.bonaccueil-ehpad@orange.fr)

**EHPAD**  
**Résidence Saint Gabriel**

6 Place de l'Église  
53390 Saint Aignan sur Roë  
Tél : 02.43.06.51.54  
[mr.saintaignan@orange.fr](mailto:mr.saintaignan@orange.fr)



1 place d'hébergement



2 places d'hébergement

**EHPAD**  
**Résidence Géhere Lamotte**

17 rue de Morannes  
53290 Saint Denis d'Anjou  
Tél : 02.43.70.52.08  
[res.gehere-lamotte@wanadoo.fr](mailto:res.gehere-lamotte@wanadoo.fr)

**EHPAD**  
**Letort La Chevronnais**

Les Hunaudières  
53800 Saint Saturnin du Limet  
Tél : 02.43.06.43.51  
[mr.stsaturnin@wanadoo.fr](mailto:mr.stsaturnin@wanadoo.fr)



2 places d'hébergement



## Livret d'Information sur l'Accueil Temporaire

### Inter-établissements du territoire Sud Mayenne



Dans le cadre d'une coopération territoriale, soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de Loire, sur le territoire du Sud Mayenne, plusieurs établissements ont décidé de mettre en place une gestion commune des places d'hébergement temporaire.

Ces établissements vous proposent, en tant que personne âgée vivant à domicile, des solutions d'hébergement temporaire pour une courte durée à définir suivant vos besoins et les disponibilités de chaque établissement en complémentarité, afin de vous offrir la meilleure réponse à votre demande.